

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

29/11/2018

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
29/11/2018

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY Jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Prix repas adultes à la cantine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande des enseignants de l'école de
Montréal concernant le réexamen du tarif adulte de cantine à la baisse.

Le prix actuel de 7€50 (le tarif enfant est de 3 €) a été voté le 24 janvier 2012 au moment de la
réfection de la cantine.

Un tarif entre 3 et 5 € leur permettrait de manger plus régulièrement à la cantine.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Décide de modifier le tarif adulte de la cantine et de fixer le prix à 5 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

